

AFFAIRE N° 21 - CONSTRUCTION DE : 42 LTS MORANGE - 27 LTS PERE
RIMBAULT - 50 LTS MAISONS NEUVES - 14 LTS GIRIMBEL - 15 LTS
CASKAVEL - 50 LTS BILIMBIS - 18 LTS VANGASSAYES - 65 LTS HAUTS
DE MOUFIA I - 39 LTS HAUTS DE MOUFIA II - 37 LTS MAMBOLO

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Lors des conseils municipaux du 26/8/78 et 27/12/79 (ainsi que dans la précédente affaire) vous m'avez autorisé à mettre sur pied un programme de 357 LTS et à déléguer à la SIDR pour ces différentes opérations soit la maîtrise d'oeuvre avec assistance administrative, soit la conduite d'opération.

Suite aux divers appels d'offres infructueux, des marchés négociés pour les VRD et Bâtiments ont été passés pour les opérations suivantes :

- Maisons Neuves
- Morange
- Caskavel
- Girimbél
- Père Rimbault.

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver la passation de ces marchés.

Pour les autres opérations, je vous demande :

- de m'autoriser, pour les Bâtiments, à passer des marchés négociés avec les équipes "concepteur-entreprise" qui ont été agréées suite au concours régional de Logements Très Sociaux et cela conformément à l'article 312 bis du Code des Marchés Publics,
- de m'autoriser à lancer des consultations pour les VRD correspondants et à passer des marchés avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Il s'agit effectivement d'un programme important, comportant en tout 357 LTS ; les consultations ont été infructueuses, car ces travaux n'intéressent pas les grosses entreprises et ne peuvent être effectués par des petites entreprises.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*VU - OT Paris le 14 Juin 1980.
P/ de Préfet, le Secrétaire Général
Signé: Patrice Ulaquier
Pour Copie Certifiée Conforme,
P/ de Préfet, le Chef de Bureau délégué
Jacques La coste.*